



INFORMATION TRANSPORT SCOLAIRE

publié le 18/02/2020

A CHAQUE MONTÉE DANS LE CAR, VOUS DEVEZ PRÉSENTER VOTRE TITRE DE TRANSPORT AU CONDUCTEUR.

L'ACCÈS À BORD DES CARS SERA REFUSÉ AUX ÉLÈVES SANS CARTE À COMPTER DU LUNDI 23 MARS 2020.

Il est demandé à tous les élèves sans carte de régulariser leur situation au plus vite :

- En cas de carte de transport scolaire perdue, volée ou abîmée, faire la demande d'un duplicata par mail à transcoll17@nouvelle-aquitaine.fr ou par courrier : Région Nouvelle-aquitaine, Sous direction des Transports 20 rue de la Somme CS 1041 O 17024 La Rochelle Cedex
- Pour une inscription aux transports scolaires, appeler le 0800730146 (gratuit) s'inscrire via le site internet : transports.nouvelle-aquitaine.fr

Document joint



[transport_scolaire](#) (PDF de 41.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.